

Communiqué de presse

Comptes 2025 : un second exercice bénéficiaire pour la Ville de La Chaux-de-Fonds

La Ville de La Chaux-de-Fonds présente des comptes 2025 qui confirment la dynamique positive engagée ces dernières années. Alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 6,2 millions, l'exercice se clôture sur un bénéfice de CHF 1'202'212.

Ce résultat s'explique par une gestion rigoureuse des charges, notamment celles relevant directement de l'autorité communale, ainsi que par des recettes fiscales particulièrement élevées. Les revenus issus des personnes morales (IPM) ont largement dépassé les attentes, avec une hausse de plus de CHF 11 millions, portée à la fois par les entreprises locales et par la redistribution cantonale. Cette évolution repose en partie sur des éléments exceptionnels, ce qui appelle à la prudence quant à sa pérennité.

Les charges d'exploitation sont restées globalement maîtrisées. Les dépenses de personnel sont inférieures au budget de CHF 491'000, tout en garantissant les progressions salariales et la compensation intégrale de l'inflation. Cette politique permet de maintenir l'attractivité de la Ville comme employeur et de préserver la qualité des prestations. Le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel pour son engagement déterminant dans l'atteinte de ce résultat.

Certaines charges échappent toutefois au contrôle communal et suscitent des préoccupations. La facture sociale augmente de CHF 2,4 millions pour atteindre CHF 20 millions, soit près de 7% des dépenses totales. Cette progression reflète une évolution préoccupante de la situation sociale à l'échelle cantonale. Par ailleurs, la dette progresse de CHF 21 millions pour s'établir à CHF 548 millions, cependant une légère amélioration de la fortune et une attribution de CHF 500'000 à la réserve de politique conjoncturelle sont à relever.

Dans ce contexte, le Conseil communal réaffirme la nécessité de poursuivre une politique d'investissement ambitieuse. En 2025, près de 70% des projets prévus ont été réalisés, représentant un volume total de CHF 34,4 millions. Ces investissements visent à rattraper le retard dans l'entretien des infrastructures et à renforcer durablement la qualité de vie ainsi que l'attractivité résidentielle et économique de la ville.

Parmi les projets majeurs figurent la rénovation de l'aula des Forges, la création du centre d'archives et du patrimoine, le réaménagement du parc des musées, la réfection du bâtiment SISPOL, la modernisation du réseau d'adduction d'eau, ainsi que divers travaux d'amélioration des espaces publics.

Le Conseil communal se réjouit de ce résultat positif, tout en soulignant sa fragilité dans un contexte international incertain pouvant impacter les recettes fiscales. Il entend poursuivre une gestion prudente et responsable, tout en continuant à investir pour l'avenir.

Ces comptes 2025 témoignent de la vitalité de La Chaux-de-Fonds et de sa capacité à se projeter avec ambition dans l'avenir, renforçant ainsi son rôle de centre urbain majeur de l'Arc jurassien.

La Chaux-de-Fonds, le 27 mai 2026

Contact :

- Jean-Daniel Jeanneret, conseiller communal, chef du Dicastère des finances, 078 703 59 08